

## MAIRIE DE MEYRIEUX-TROUET

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU 11 OCTOBRE 2022

Le conseil municipal s'est réuni en mairie le onze octobre de l'an deux mille vingt-deux, sous la Présidence de M. DANTIN Jean-Jacques, Maire.

**Présents** : Mmes : PERCEVEAUX Sandrine, LABEYE Annie, PERRAD-RICHARD Pyrène, Mrs : DANTIN Jean-Jacques, NAVETTE Éric, FABAS Philippe, FORTIN Guillaume, LATOUR Laurent, THIVILLON Aurélien

**Absents excusés** : MONGOURDIN Lionel

**Absents** : MACHET Gisèle

**Date de la convocation** : 04 octobre 2022

**Secrétaire de séance** : PERRAD-RICHARD Pyrène

#### 01.11102022 : REFERENTIEL M57

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local. Le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes).

Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Pour information, cette modification de nomenclature comptable entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le passage de la commune de MEYRIEUX-TROUET à la nomenclature M57 à compter du budget primitif 2023.

#### DM N° 1 BUDGET ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, vote la décision modificative du budget assainissement comme indiqué ci-dessous :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6288 : Autres	437.25 €	
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>437.25 €</b>	
D 706129 : Rev agce eau - red mod rés. Coll		437.25 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>		<b>437.25 €</b>

#### SUPPRESSION / CREATIONS DE POSTES

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le poste d'adjoint technique à 16.14 heures hebdomadaire, est supprimé et 3 nouveaux postes permanents d'adjoints techniques se détaillant comme suit, seront créés :

- 1 poste à 8.33 heures annualisées / hebdomadaire.
- 1 poste à 11.16 heures annualisées / hebdomadaire.

- 1 poste à 2 heures hebdomadaire

Le comité technique a émis un avis favorable en date du 22/09/2022

## DESIGNATION DU CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Conformément au décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours, M. LATOUR Laurent est désigné correspondant incendie et secours.

## RAPPORTS CCY 2021

Le Conseil municipal après avoir pris connaissance des rapports relatifs au prix et la qualité des services publics d'élimination des déchets, d'eau potable et d'assainissement non collectif approuve à l'unanimité des membres présents, les rapports annuels 2021 de la CCY.

## REGULARISATION CANTINE

Dans le cadre du passage au logiciel cantine et à la clôture de la régie, certaines familles dont les enfants sont partis en 6<sup>ème</sup>, ne peuvent pas bénéficier de la régularisation de leur situation sur la première facture de septembre.

Trois familles sont dans ce cas. M. le Maire propose à l'assemblée de procéder à la régularisation en émettant des titres ou des mandats au cas par cas.

L'assemblée approuve cette proposition

## QUESTIONS DIVERSES

→ **Travaux de la cure** : la peinture est pratiquement terminée, reste à venir le sol de 2 chambres et les volets. Les travaux de réfection du toit vont bientôt commencer.

→ **Appartement école** : Réfection du sol de la cuisine à prévoir et envisager de mettre une petite cuisine intégrée.

→ **Eclairage public** : le Conseil municipal lance la consultation de devis pour couper l'éclairage public de 23h à 5h.

→ **Repas des aînés** : est maintenu pour fin novembre début décembre

→ **Société citoyenne « avant pays solaire »** : M. Fortin Guillaume nous présente la société

→ **Salle des fêtes** : proposition de placer des râteliers pour vélo devant la salle des fêtes

→ **Parc** : proposition de refaire les bancs publics

La séance est levée à 23h15

Le secrétaire de séance,  
PERRAD-RICHARD Pyrène

